

JO 2024: l'aménageur public se paye les services de Publicis pour gérer un «risque d'image»

PAR JADE LINDGAARD
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 14 AVRIL 2021

D'après nos informations, Grand Paris Aménagement a fait appel à l'agence de communication pour gérer un «*risque d'image important*» lié à la destruction de jardins à Aubervilliers, préalable à la construction d'une piscine olympique. La société a dressé une liste de journalistes et personnalités hostiles.



Une affiche en défense des jardins des Vertus à Aubervilliers.

Un contrat avec le troisième groupe mondial de communication, des consultants et un «*toolkit de crise*» (une boîte à outils). Ce n'est pas le dernier épisode de la bataille entre Suez et Veolia, mais la prestation achetée par un établissement public, Grand Paris Aménagement (GPA), pour trouver des arguments justifiant la destruction de 4000 m² de jardins ouvriers à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), en vue d'y construire une piscine d'entraînement des Jeux olympiques (*voir notre enquête à ce sujet*).

Le document commandé par Grand Paris Aménagement (GPA) à Publicis Consultants aurait dû rester confidentiel. Mais il a été découvert par des personnes qui l'ont transmis à Mediapart, étonnées de la méthode. L'aménageur 100% public n'est pas chargé de construire la piscine olympique d'Aubervilliers, mais il est en train de créer un écoquartier autour des parcelles et du futur bassin. Il est propriétaire des jardins qui s'étendent entre le métro Fort-d'Aubervilliers et la ville de Pantin, face aux tours de briques de la cité des Courtilières. C'est donc lui qui organise le déménagement des jardiniers,

le «*déplacement*» d'arbres fruitiers menacés par les travaux, et la livraison à Spie Batignolles des terres, arbustes et cabanes des dix-neuf parcelles rayées de la carte par la future piscine. La date de démarrage des travaux est prévue à partir du 3 mai, selon GPA.



Le troupeau de Clinamen aux jardins des Vertus, le 13 mars 2021 (JL)

Pourquoi l'État a-t-il besoin d'une agence de communication pour expliquer les raisons de travaux dont il veut et organise lui-même la réalisation? «*Je recevais plein de sollicitations*» médiatiques, «*j'avais besoin d'aide*», explique Marie Gallas-Amblard, directrice de la communication de GPA, qui a pris ses fonctions à la fin du mois de janvier. À sa demande, une consultation est ouverte pour un «*accompagnement*» de trois mois, entre février et mai 2021. Publicis Consultants remporte le marché, car «*moins-disant sur les coûts et mieux-disant sur le fond*».

Combien a coûté à la puissance publique cette communication de crise? «*Nous ne communiquons pas sur nos prix, c'est un marché concurrentiel*», répond Aymeric Granet, directeur général de Publicis Consultants. Selon nos informations, un consultant se fait rémunérer entre 1000 et 1400 euros par jour pour ce type de travail, en fonction de son profil et de sa séniorité. Sollicité par Mediapart, Grand Paris Aménagement n'a pas voulu commenter ce chiffre. Le montant global est inférieur à 40000 euros, seuil à partir duquel une procédure d'appel d'offres doit être lancée, assurent GPA et Publicis.

Nouvelle directrice de la communication de l'aménageur public, Marie Gallas-Amblard est aussi une ancienne de Publicis Consultants, dont elle a été la directrice du conseil entre 2002 et 2010, comme l'indique son profil LinkedIn. S'est-elle déportée du choix de l'agence de communication à l'issue

de la consultation afin d'éviter le risque de conflit d'intérêts? « J'ai travaillé à partir de 2002 au sein de l'agence Mediasystem, qui a fusionné avec l'entité Consultants par la suite », soit en 2005, explique-t-elle à Mediapart. « Je n'étais pas du tout dans le pôle des relations presse mais dans le pôle de la communication ressources humaines. Je ne connaissais d'ailleurs pas l'équipe actuelle avant qu'ils ne soient sélectionnés ». Et assure : « C'est leur offre de conseil et tarifaire (le moins cher) qui a guidé notre choix.

Croyez-moi, je n'ai aucun attachement d'aucune sorte à cette agence, je l'ai d'ailleurs quittée de ma propre initiative. » Entre 2014 et 2018, elle a dirigé la communication de la mission French Tech, auprès du ministère de l'économie et des finances – lui-même dirigé par Emmanuel Macron jusqu'en 2016.



Une affiche en défense des jardins des Vertus (JL).

Que contient « la boîte à outils de crise » élaborée par Publicis ? Le dossier de 16 pages – dont Mediapart a consulté une version provisoire – identifie, de façon très classique, des « messages clefs » à transmettre : « besoin d'intérêt général », « attractivité d'Aubervilliers », « compensation des jardiniers impactés », manque de piscine en Seine-Saint-Denis.

Moins attendu, il dresse aussi une liste de personnes « contre » la piscine. On lit les noms de jardinier-e-s d'Aubervilliers, de riverain-e-s supposé-e-s, d'associations, de responsables politiques, d'Alain Baraton (jardinier au château de Versailles et chroniqueur sur France Inter), ou de l'animateur radio et télé Stéphane Bern, dont la position est d'ailleurs jugée « peu claire ». Mais aussi de journalistes : à Reporterre, France Inter et Mediapart, ainsi que d'une illustratrice sur Instagram.

Dans quel but ? « Le “pour” et le “contre”, c'est peut-être un peu malencontreux », répond Aymeric Granet, qui assure que ces noms ont été identifiés sur la base d'articles et d'expression médiatique, et « pas par un travail d'intelligence économique ». À ses yeux, « c'est un outil d'aide à l'organisation de la communication » : car « si telle personne est contre, c'est peut-être sur la base d'une information tronquée ou biaisée, ou d'une perception erronée du dossier » et que le savoir « aide à cibler les informations ». Au bout du compte, ces personnes n'ont pas fait l'objet de l'envoi de communiqués ou de matériels de communication spécifiques, précise-t-il. De son côté, GPA explique que cette liste nominative « n'était pas notre demande ».

Dans la note, on trouve encore des éléments de langage critiques à l'encontre de l'actuelle gestion des jardins et de leurs usages : les espaces sont « privés » et ne sont utilisés que par « quelques jardiniers », avec un délai d'obtention de parcelle de dix ans, selon Publicis. La présence d'une « minorité agissante » est pointée, « malgré l'intérêt général » et « le caractère positif des travaux pour la ville ». Ces « détracteurs utilisent l'histoire ou le caractère écologique des parcelles » pour dénoncer les travaux « et les stopper ». Un vocabulaire qui flirte avec la stigmatisation.

Il y a urgence car les consultants de Publicis craignent « un risque d'image important » pour Grand Paris Aménagement, le comité d'organisation de Jeux de 2024 (le COJO), et la mairie d'Aubervilliers, qui exerce la maîtrise d'ouvrage sur ce chantier. Car « dans une ville touchée par la pauvreté », cet aménagement « peut-être vu comme une illustration supplémentaire des divisions et des inégalités ». Par ailleurs, avec la campagne pour l'élection présidentielle de 2022, « le sujet du Grand Paris et des JO 2024 peut devenir un argument dans le programme des candidats ». Car, note l'agence de communication, « les détracteurs des JO 2024 sont nombreux » et « de plus en plus de politiques mettent au cœur de leur programme l'écologie ».

Malgré l'acceptation par une majorité de jardinier-e-s (35 pour, 11 contre, sur un total de 80 personnes) de la proposition de GPA de les « déménager » sur des parcelles en friche, du côté des jardins familiaux

de Pantin, la mobilisation s'intensifie sur le terrain. Une manifestation doit se tenir samedi 17 avril pour défendre les parcelles contre la piscine mais aussi contre la gare du Grand Paris prévue sur une grande partie des jardins pour une mise en service vers 2030.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.